L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 17 MAI 1847.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
A. LANE & W. WESSE,
No. 81 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 17 MAI 1847.

M. WEBSTER.—Les fêtes en l'honneur de M. Webster se succèdent à Charleston. La société de la Nouvelle-Angleterre lui a offert le 8 courant un banquet qui a été fort brillant et où abondaient l'esprit et le patriotisme. L'honorable orateur devait prochainement continuer sa tournée vers le Sud, et probablement préparait déjà quelque nouvelle conférence.

☞ Nos confrères de la campagne ont parfois de fort remarquables bonnes fortunes poétiques. Dernièrement le *Messager* publiait sous le titre de *la Veillée*, un morceau plein d'originalité dont l'auteur avait eu la modestie de ne pas signer. La *Minerve de Thibodaux* s'est empressée de le reproduire en crédiant le *Messager*. Et ce que ne trouve le *Messager* serait l'auteur des *poésies et pensées de Joseph Delorme* qui ont fait tant de bruit vers la fin de la restauration! Nous ne le pensons pas, bien que le morceau en appartienne à ce volume. Nous avons quelque peu lu le nom d'un certain académicien, longtemps nommé Sainte-Beuve et adresse à un autre individu, académicien aussi, que l'on appelle Victor Hugo; et dans son temps écrivait Notre Dame de Paris et autres choses d'auprès. Cependant ne serait pas possible que le *Messager* eut dans ces derniers temps inventé *Joseph Delorme* comme le faisant Ste-Beuve vers 1827?

UN LETTRE DU GENERAL TAYLOR.—La législature du New Jersey avait, on sait la parfaite bonne, adopté des resolutions qui tendaient bien moins à la bravoure du général Taylor et de son armée à Paso Alto, à Resaca de la Palma et à Monterey. Le brave Raugh and Ready n'est empressé de répondre à ce témoignage d'estime par la lettre suivante qu'il a adressée au sénateur J. W. Miller, par lequel elle a été communiquée au gouverneur Stratton.

QUARTIER-GENERAL DE L'ARMEE D'OCCUPATION.
Camp près de Monterey, 27 mars 1847.

Monsieur,—J'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre du 4 février, en y joignant les résolutions de la législature du New Jersey, et je vous prie d'accepter des remerciments exprimés que vous avez bien voulu employer. J'ai reçu exception des résolutions qui me concernent. Elles ne sont pas plus que les autres, le résultat de mon action, et ne doivent pas être considérées comme telles. Elles ne sont pas plus que le produit de l'action du peuple d'un Etat qui, par l'organe de ses représentants, exprime ses sentiments sur la conduite du magistrat qui, par suite de la législation du New Jersey, est aussi exactement responsable de la conduite du magistrat du plus grand et du plus petit Etat de la confédération. Et si, en exprimant ces résolutions, le peuple a cru devoir me donner une autre preuve de son bienveillant souvenir, je ne puis que le remercier de son dévouement.

Rien pour le chef, ni pour le soldat, de plus honorable que l'approbation du peuple d'un Etat qui, par l'organe de ses représentants, a cru devoir exprimer son opinion